

Car l'Etat, dans cette hypothèse, n'est pas propriétaire du sol, il n'en est que l'*administrateur*. (1) Donc les divers Etats, qui sont indépendants entre eux, seront les uns vis-à-vis des autres dans la même position que seraient les individus en dehors du socialisme si l'on supprime la propriété privée ; et par conséquent ils encourront tous les inconvénients que nous avons relevés et qui rendent cette position évidemment insoutenable.

Que les Etats-Unis, par exemple, convoitent une partie du territoire canadien, voire même le Canada tout entier, ils pourraient à leur guise venir s'établir chez nous, sans que notre gouvernement eût même le droit de réclamer contre cette intrusion. La terre n'appartenant à personne, ni aux gouvernements, ni aux individus, chaque peuple pourra s'établir là où il lui plaira, s'annexer tel territoire qu'il lui conviendra. Si les divers Etats n'arrivent pas à un arrangement à l'amiable, il n'y aura plus d'autre critérium pour régler leurs différends que la force de leurs armes.

Ce serait un retour forcé à la théorie de Hobbes, à l'*état de guerre* reconnu comme l'état normal des nations. L'absurdité de la conséquence montre l'absurdité du principe.

Il reste donc établi qu'on ne peut nier le droit à la propriété privée du sol sans se heurter de toutes parts à des impossibilités. C'est une preuve évidente que cette propriété est légitime et voulue par la nature.

La considération directe des fins de la nature confirme cette conclusion.

Dieu, en effet, a créé la terre pour servir à la subsistance et aux commodités de l'homme. Mais il est manifeste que la terre ne donne rien sans le travail. Dieu donc veut que l'homme exploite la terre par son travail ; il veut donc aussi ce qui est nécessaire pour le porter à ce travail ; car qui veut la fin, veut les moyens. Or supprimez la possibilité de s'enrichir, de se faire un petit domaine, de l'agrandir., en un mot, supprimez le droit de propriété privée du sol, et vous supprimez pas le fait même, pour le commun des hommes, tout stimulant au travail de la terre.

(1) On ne peut appeler l'Etat *propriétaire* unique de tous les biens-fonds de la société qu'en ne reconnaissant le droit de propriété sur le sol qu'à la société universelle du genre humain, et en confondant la société universelle avec la société particulière qui est l'Etat. Encore ne peut-on expliquer comment chaque Etat ne possède qu'une partie déterminée de la terre. En appeler au consentement universel pour légitimer ce partage, alors que le consentement universel a toujours été et est toujours en faveur de la propriété privée, serait une niaiserie.—Et pourtant il se trouve des socialistes, et en bon nombre, qui ne reculent pas devant cette accumulation d'inepties. Oh, les *redoutables logiciens* ! comme on se plaît à les nommer. Et que serait-ce s'ils déraisonnaient ?